



AGENT DE PROTECTION PHYSIQUE DES PERSONNES - A3P

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Acquérir les compétences nécessaires au passage de l'examen CQP-A3P pour l'obtention de la carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de protection physique des personnes.

PUBLIC CONCERNE

Tout public

PRE-REQUIS

Connaissance de la langue française caractérisée par la compréhension du langage nécessaire à l'exercice d'une activité privée de sécurité, ainsi que par la capacité à effectuer un compte rendu, par écrit et par oral. Leur niveau est celui défini par le niveau B1 du Cadre Européen commun de référence pour les langues, tel qu'adopté par le comité des ministres du Conseil de l'Europe dans sa recommandation CM/Rec(2008) du 2 juillet 2008.

Posséder une autorisation préalable ou provisoire délivrée par la Commission Locale d'Agrément et de Contrôle ou un numéro de carte professionnelle en cours de validité.

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

327 heures - Horaires : 08:30-12:30 / 13:30-17:30 - Stagiaires minimum 4 / maximum 12

LIEU DE LA FORMATION

Ile de France : 3 allée des érables 94000 Créteil

Grand Est : 36 rue du Général Rascas 57220 Boulay-Moselle

CONTENU DE LA FORMATION

Voir programme en annexe.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Exposés, cas pratiques, mises en situation. Organisation de travail en sous-groupes sur des mises en situation pour favoriser l'engagement des bénéficiaires.



PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

M. TERAB Yacin, 20 ans d'expérience dans la sécurité publique et privée, dont 6 ans dans le protection rapprochée

MODALITES D'EVALUATION

Évaluations à chaud à chaque module par QCM et mise en situation

MOYENS TECHNIQUES

Salles de cours, salle de sport (dojo), ordinateurs, tablettes, véhicules.

TARIF

4905€ net de taxe (valable jusqu'au 31/12/2025)

CONTACT

securyter.formation@gmail.com - 07 49 50 71 84.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Formation sous conditions d'aptitude médicale.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Inscription au moins un mois avant le début de la session.

Taux d'obtention des certificats préparés

90% de taux de réussite

VALIDATION DES BLOCS DE COMPETENCES

Possibilité de valider des blocs de compétences, et ne repasser que ceux qui n'ont pas été validées afin d'obtenir la certification.

EQUIVALENCES ET PASSERELLES

Les titulaires des diplômes délivrés par l'ADEF (APS, ASA, ASC) seront dispensés des U.V du tronc commun.

S.Social : 3 allée des Érables 94000 Créteil - Tél : 07 49 50 71 84 - @ : securyter.formation@gmail.com
Numéro d'activité OF : 11940992294 - FOR-094-2025-10-23-20200695353 - Siret N° 848 211 959 00012 - Code APE 8559A

Agrément ADEF n°9419102402



SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

La réussite à l'examen TFP A3P donne accès à la carte professionnelle délivrée par le CNAPS pour exercer l'activité d'agent de protection physique des personnes.





HYGIENE ALIMENTAIRE RESTAURATION COMMERCIALE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Identifier les grands principes de la réglementation
- Analyser les risques liés à l'insuffisance d'hygiène
- Mettre en œuvre les principes de l'hygiène

PUBLIC CONCERNE

Tous les établissements de restauration commerciale relevant de :

- la restauration type fastfood
- les cafétérias et libre-service
- la restauration traditionnelle

sont concernés par le décret du 24 juin 2011 qui rend obligatoire une formation à l'hygiène alimentaire.

PRE-REQUIS

Aucun

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

14 heures sur 2 jours

Horaires : 09:00-13:00 et 14:00-17:00

Nombre de stagiaire par session : minimum 3 / maximum 12

LIEU DE LA FORMATION

Ile de France : 3 allée des érables 94000 Créteil

Grand Est : 36 rue du Général Rascas 57220 Boulay-Moselle

CONTENU DE LA FORMATION

1. Aliments et risques pour le consommateur : Introduction des notions de danger et de risque.
2. Les fondamentaux de la réglementation communautaire et nationale (ciblée restauration commerciale)
3. Le plan de maîtrise sanitaire;

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Cours théoriques avec méthodes

Directives pratiques et mises en situation

Supports Powerpoint



PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

Nos formateurs sont des professionnels de la restauration et des experts en prévention des risques professionnels

MODALITES D'EVALUATION

Test de positionnement à l'entrée en formation
Evaluation à chaud à l'issue de la formation par QCM et QRC

MOYENS TECHNIQUES

Salles de cours équipée, vidéoprojecteur, et cuisine pour les mises en situation pratique

TARIF

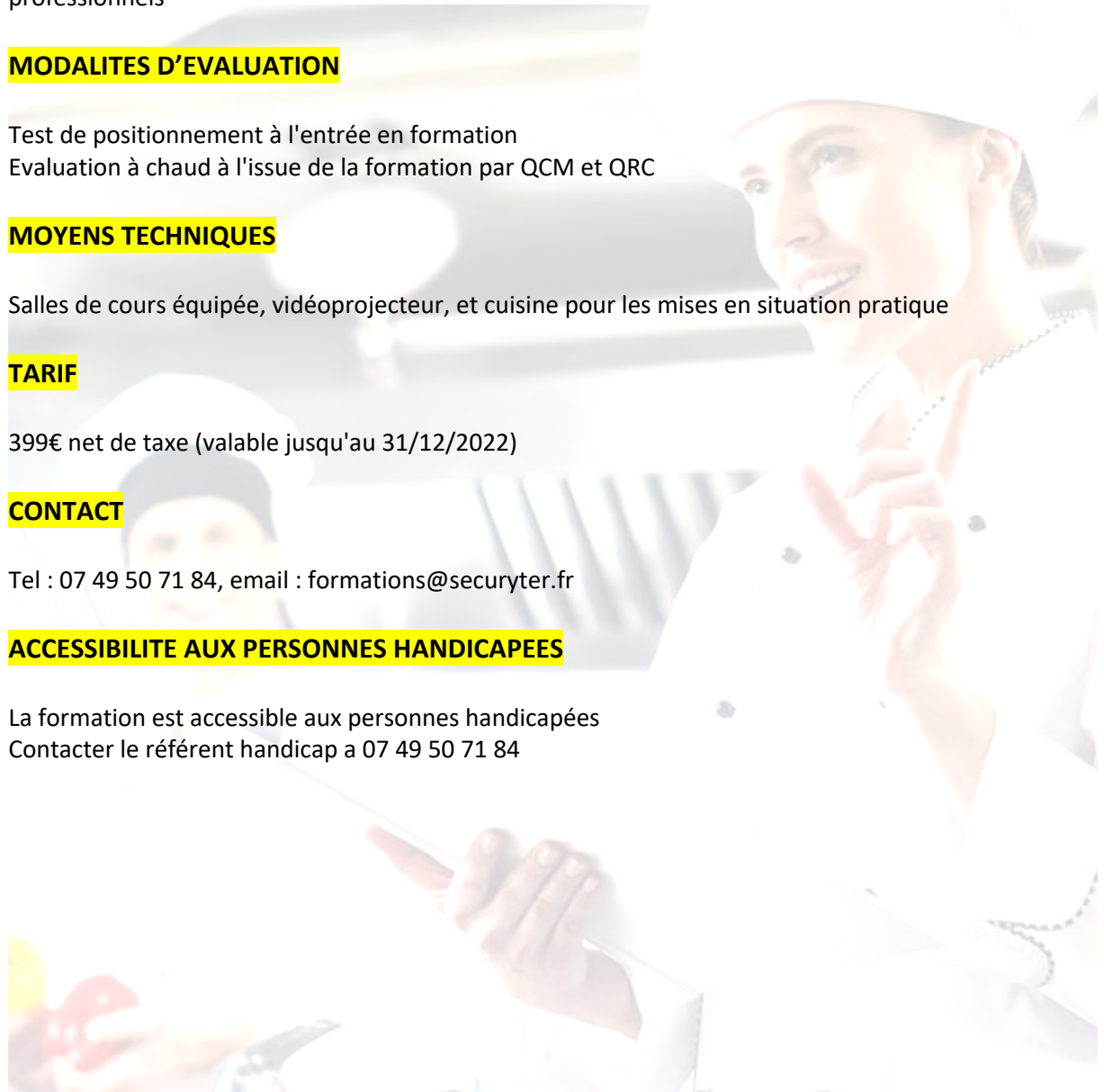
399€ net de taxe (valable jusqu'au 31/12/2022)

CONTACT

Tel : 07 49 50 71 84, email : formations@securyter.fr

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

La formation est accessible aux personnes handicapées
Contacter le référent handicap a 07 49 50 71 84





AGENT DE SURETE AEROPORTUAIRE - TFP ASA

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Acquérir les compétences nécessaires au passage de l'examen CQP-ASA pour l'obtention de la carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de sûreté aéroportuaire.

PUBLIC CONCERNE

Tout public

PRE-REQUIS

Connaissance de la langue française caractérisée par la compréhension du langage nécessaire à l'exercice d'une activité privée de sécurité, ainsi que par la capacité à effectuer un compte rendu, par écrit et par oral. Leur niveau est celui défini par le niveau B1 du Cadre Européen commun de référence pour les langues, tel qu'adopté par le comité des ministres du Conseil de l'Europe dans sa recommandation CM/Rec(2008) du 2 juillet 2008.

Posséder une autorisation préalable ou provisoire délivrée par la Commission Locale d'Agrement et de Contrôle ou un numéro de carte professionnelle en cours de validité.

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

190 heures - Horaires : 08:30-12:30 / 13:30-17:30 - Stagiaires minimum 4 / maximum 12

LIEU DE LA FORMATION

Ile de France : 3 allée des érables 94000 Créteil

Grand Est : 36 rue du Général Rascas 57220 Boulay-Moselle

CONTENU DE LA FORMATION

Renseigner les intitulés des modules composants la formation (ajouter un descriptif succinct pour chaque module, en termes d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques) et indiquer la durée pour chaque module

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Exposés, cas pratiques, mises en situation. Organisation de travail en sous-groupes sur des mises en situation pour favoriser l'engagement des bénéficiaires.



PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

M. BENAMROUCHE Amar, 30 ans d'expérience en sûreté aéroportuaire et 10 ans dans la formation.

MODALITES D'EVALUATION

Évaluations à chaud à chaque module par QCM et mise en situation

MOYENS TECHNIQUES

Salles de cours équipées de vidéoprojecteur, salle de sport (dojo), ordinateurs, tablettes, simulateur d'imagerie RX, mallette de menaces.

TARIF

2890€ net de taxe (valable jusqu'au 31/12/2025)

CONTACT

Securyter.formation@gmail.com - 07 49 50 71 84.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Formation sous conditions d'aptitude médicale

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Inscription au moins un mois avant le début de la session

TAX D'OBTENTION DES CERTIFICATS PREPAREES

80% de taux de réussite

VALIDATION DES BLOCS DE COMPETENCES

Possibilité de valider des blocs de compétences, et ne repasser que ceux qui n'ont pas été validés afin d'obtenir la certification.

EQUIVALENCES ET PASSERELLES

Les titulaires des diplômes délivrés par l'ADEF (APS, A3P, ASC) seront dispensés des U.V du tronc commun.



SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

La réussite à l'examen TFP A3P donne accès à la carte professionnelle délivrée par le CNAPS pour exercer l'activité d'agent de sûreté aéroportuaire typologie 10.





AGENT DE PREVENTION ET DE SECURITE - TFP APS

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Acquérir les compétences nécessaires au passage de l'examen TFP-APS pour l'obtention de la carte professionnelle permettant d'exercer en qualité d'agent de prévention et de sécurité

PUBLIC CONCERNE

Tout public

PRE-REQUIS

Connaissance de la langue française caractérisée par la compréhension du langage nécessaire à l'exercice d'une activité privée de sécurité, ainsi que par la capacité à effectuer un compte rendu, par écrit et par oral. Leur niveau est celui défini par le niveau B1 du Cadre Européen commun de référence pour les langues, tel qu'adopté par le comité des ministres du Conseil de l'Europe dans sa recommandation CM/Rec(2008) du 2 juillet 2008

Posséder une autorisation préalable ou provisoire délivrée par la Commission Locale d'Agrement et de Contrôle ou un numéro de carte professionnelle en cours de validité

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

175 heures - Horaires : 08:30-12:30 / 13:30-17:30 - Stagiaires minimum 4 / maximum 12

LIEU DE LA FORMATION

Ile de France : 3 allée des érables 94000 Créteil

Grand Est : 36 rue du Général Rascas 57220 Boulay-Moselle

CONTENU DE LA FORMATION

Renseigner les intitulés des modules composants la formation (ajouter un descriptif succinct pour chaque module, en termes d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques) et indiquer la durée pour chaque module

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Exposés, cas pratiques, mises en situation. Organisation de travail en sous-groupes sur des mises en situation pour favoriser l'engagement des bénéficiaires.



PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

M. TERAB Yacin, 20 ans d'expérience dans la sécurité publique et privée.

MODALITES D'EVALUATION

Évaluations à chaud à chaque module par QCM et mise en situation

MOYENS TECHNIQUES

Salles de cours, salle de sport (dojo), ordinateurs, tablettes, véhicules

TARIF

1590€ net de taxe (valable jusqu'au 31/12/2025)

CONTACT

securyter.formation@gmail.com- 07 49 50 71 84.

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Formation sous conditions d'aptitude médicale

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

Inscription au moins un mois avant le début de la session

TAUX D'OBTENTION DES CERTIFICATS PREPAREES

95% de taux de réussite

VALIDATION DES BLOCS DE COMPETENCES

Possibilité de valider des blocs de compétences, et ne repasser que ceux qui n'ont pas été validées afin d'obtenir la certification.



EQUIVALENCES ET PASSERELLES

Les titulaires des diplômes délivrés par l'ADEF (A3P, ASA, ASC) seront dispensés des U.V du tronc commun

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

La réussite à l'examen TFP APS donne accès à la carte professionnelle délivrée par le CNAPS pour exercer l'activité d'agent de protection physique des personnes.





SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL -SST

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Identifier les risques persistants sur les lieux d'un accident
Protéger lui-même, la victime et le public
Alerter les secours de façon efficace Secourir la victime

PUBLIC CONCERNE

Tout public

PRE-REQUIS

Aucun

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

14 heures
Horaires : 09:00-13:00 et 14:00-17:00
Effectif de stagiaires : 4 minimum / 10 maximum

LIEU DE LA FORMATION

Ile de France : 3 allée des érables 94000 Créteil
Grand Est : 36 rue du Général Rascas 57220 Boulay-Moselle

CONTENU DE LA FORMATION

Le SST dans la santé sécurité de l'homme au travail Protéger Examiner Faire alerter Secourir si :

- la victime saigne abondamment ● la victime s'étouffe ● la victime ne répond pas et ne respire pas
- la victime ne répond pas mais respire ● la victime se plaint de malaises ● la victime se plaint de brûlures ● la victime se plaint de douleurs empêchant certains mouvements ● la victime se plaint d'une plaie ne saignant pas abondamment

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Exposés, cas pratiques, mises en situation. Organisation de travail en sous-groupes sur des mises en situation pour favoriser l'engagement des bénéficiaires.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

Nos formateurs sont des experts en prévention des risques professionnels et ont 10 ans d'expérience dans le domaine.



MODALITES D'EVALUATION

Examen pratique à l'issue de la formation

MOYENS TECHNIQUES

Salles de cours équipées, vidéoprojecteur
Mannequins adultes, enfants et nourrissons
Défibrillateurs et masques d'insufflations
Divers matériels pour simulations d'accidents
Trousse de secours
Documents relatifs à la prévention

TARIF

250€ net de taxe (valable jusqu'au 31/12/2025)

CONTACT

Informations et inscriptions au 07 49 50 71 84 ou securyter.formation@gmail.com

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Formation est accessible aux personnes handicapées.
Contacter le référent handicap au 07 49 50 71 84





OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Connaitre les bases de prévention et de lutte contre l'incendie dans un E.R.P. et un I.G.H. Être capable de réagir efficacement face à un incident ou un début d'incendie et faire un retour d'information sur un évènement, un incident ou accident. Être capable de porter assistance à personne.

PUBLIC CONCERNE

Tout public

PRE-REQUIS

Être titulaire d'une attestation de secourisme de moins de 2 ans
Aptitude physique attestée par certificat médical de moins de trois mois
Avoir satisfait à un test de main courante

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

70 heures examen inclus (conformément à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié)
35 heures par semaines - horaires 09:00-13:00 et 14:00-17:00
Nombre de candidats par sessions : minimum 1 / maximum : 10

LIEU DE LA FORMATION

Ile de France : 3 allée des érables 94000 Créteil
Grand Est : 36 rue du Général Rascas 57220 Boulay-Moselle

CONTENU DE LA FORMATION

Le Feu et ses conséquences
Sécurité incendie
Installations techniques
Rôle et missions des agents de sécurité incendie
Concrétisation des acquis

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Utilisation moyen informatique pour la théorie, utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires.



PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

M.ICHOU Mostefa, chef de service SSIAP3 avec 20 années d'expérience dans le domaine de la sécurité incendie et assistance à personnes, formateur SST

MODALITES D'EVALUATION

Visites applicatives ; Identification des installations de sécurité et actions à mener par l'agent de sécurité incendie lors des visites ; Mises en situation d'intervention ; Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité

MOYENS TECHNIQUES

Utilisation d'un SSI catégorie A mobile avec fonction jury. Simulateur de SSI (logiciel FPSSI) Exercices Pratiques réalisation des manœuvres de sécurité, mise en œuvre des extincteurs et du R.I.A. conformément à l'arrêté.

TARIF

1190 € net de taxes (valable jusqu'au 31/12/2025)

CONTACT

M.TERAB - tel : 07 49 50 71 84 - email : securyter.formation@gmail.com

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

La formation est accessible aux personnes handicapées, sous réserve de validation de la visite médicale

Taux d'obtention des certificats préparées

90% de réussite à l'examen théorique - 80% à l'examen pratique

VALIDATION DES BLOCS DE COMPETENCES

Possibilité de valider des blocs de compétences, et ne repasser que ceux qui n'ont pas été validés afin d'obtenir la certification

EQUIVALENCES ET PASSERELLES

Ces dispositions vous permettent d'obtenir votre diplôme SSIAP 1 par équivalence/ passerelle :



- Homme du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale.
- Sous-officier des sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels, des pompiers militaires de l'armée de terre, ou de l'air, ou des marins pompiers de la marine nationale et être titulaire de l'unité de valeur PRV1 ou AP1 ou du certificat de prévention délivré par le ministère de l'Intérieur.
- Sapeur-pompier professionnel ou volontaire, ou pompier militaire de l'armée de Terre, de l'armée de l'Air ou marin-pompier de la Marine nationale, titulaire de la spécialité PRV2 ou AP2 ou du brevet de prévention ou de l'attestation du ministre en charge de la sécurité civile
- Titulaires du DUT " hygiène et sécurité environnement : option protection des populations sécurité civile "
- Disposer d'une compétence évaluée conformément au référentiel de formation des sapeurs-pompiers.
- Titulaire du PSC1 de moins de 2 ans ou du SST à jour de formation continue.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Occuper un poste d'Agent des Services de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes dans un Établissement Recevant du public ou un Immeuble de Grande Hauteur.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en sécurité incendie, à la prévention dans les ERP ou IGH et à l'entretien des matériels et moyens de secours afin d'être capable :

- de diriger une équipe d'agents de sécurité incendie,
- d'appliquer les règlements de sécurité incendie,
- de diriger le poste de sécurité lors des sinistres, - de porter assistance aux personnes,
- d'assurer la formation du personnel.

Préparer le stagiaire au passage et à l'obtention du diplôme SSIAP2 délivré par le Service Départemental d'Incendie et de Secours

PUBLIC CONCERNE

Titulaires du diplôme SSIAP 1, ayant exercé l'emploi d'agent de sécurité pendant au moins 1607 heures sur 24 mois (attesté par l'employeur ou le contrat de travail) et désirant exercer un emploi de Chef d'équipe de sécurité incendie

PRE-REQUIS

(Dispositions de l'article 5 §1 de l'arrêté du 2 mai 2005): o Etre titulaire de l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) ou de PSC1 acquis depuis moins de 2 ans OU être titulaire d'un CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité o Etre titulaires du diplôme SSIAP 1

o Avoir exercé l'emploi d'agent de sécurité pendant au moins 1607 heures sur 24 mois (attesté par l'employeur ou le contrat de travail).

o Certificat médical d'aptitude physique de moins de 3 mois

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

70 heures examen inclus (conformément à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié)

35 heures par semaines - horaires 09:00-13:00 et 14:00-17:00

Nombre de candidats par sessions : minimum 1 / maximum : 10

LIEU DE LA FORMATION

Ile de France : 3 allée des érables 94000 Créteil

Grand Est : 36 rue du Général Rascas 57220 Boulay-Moselle



CONTENU DE LA FORMATION

- 1ère partie : Rôle et mission du chef d'équipe o Gestion de l'équipe de sécurité
 - o Management de l'équipe de sécurité
 - o Organisation d'une séance de formation
 - o Gestion des conflits
 - o Evaluation de l'équipe
 - o Information de la hiérarchie
 - o Application des consignes de sécurité
 - o Gestion des incidents techniques
 - o Délivrance du permis de feu

- 2ème partie : Manipulation des systèmes de sécurité incendie
 - o Système de détection incendie
 - o Système de mise en sécurité
 - o Installations fixes d'extinction automatique

- 3ème partie : Hygiène et sécurité en matière de sécurité incendies
 - o Règlementation du Code du travail
 - o Commissions de sécurité et commission d'accessibilité

- 4ème partie : Chef du poste central de sécurité en situation de crise
 - o Gestion du poste central de sécurité
 - o Conseil technique aux services de secours

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Utilisation moyen informatique pour la théorie, utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

M.ICHOU Mostefa, chef de service SSIAP3 avec 20 années d'expérience dans le domaine de la sécurité incendie et assistance à personnes, formateur SST

MODALITES D'EVALUATION

Visites applicatives ; Identification des installations de sécurité et actions à mener par l'agent de sécurité incendie lors des visites ; Mises en situation d'intervention ; Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité



MOYENS TECHNIQUES

Utilisation d'un SSI catégorie A mobile avec fonction jury. Simulateur de SSI (logiciel FPSSI) Exercices Pratiques réalisation des manœuvres de sécurité, mise en œuvre des extincteurs et du R.I.A. conformément à l'arrêté.

TARIF

1290€ net de taxes (valable jusqu'au 31/12/2025)

CONTACT

M.TERAB - tel : 07 49 50 71 84 - email : securyter.formation@gmail.com

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

La formation est accessible aux personnes handicapées, sous réserve de validation de la visite médicale

TAUX D'OBTENTION DES CERTIFICATS PREPAREES

90% de réussite à l'examen théorique - 80% à l'examen pratique

VALIDATION DES BLOCS DE COMPETENCES

Possibilité de valider des blocs de compétences, et ne repasser que ceux qui n'ont pas été validés afin d'obtenir la certification

EQUIVALENCES ET PASSERELLES

Ces dispositions vous permettent d'obtenir votre diplôme SSIAP 1 par équivalence/ passerelle :

- Homme du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale.
- Sous-officier des sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels, des pompiers militaires de l'armée de terre, ou de l'air, ou des marins pompiers de la marine nationale et être titulaire de l'unité de valeur PRV1 ou AP1 ou du certificat de prévention délivré par le ministère de l'Intérieur.
- Sapeur-pompier professionnel ou volontaire, ou pompier militaire de l'armée de Terre, de l'armée de l'Air ou marin-pompier de la Marine nationale, titulaire de la spécialité PRV2 ou AP2 ou du brevet de prévention ou de l'attestation du ministre en charge de la sécurité civile



- Titulaires du DUT " hygiène et sécurité environnement : option protection des populations sécurité civile "
- Disposer d'une compétence évaluée conformément au référentiel de formation des sapeurs-pompier.
- Titulaire du PSC1 de moins de 2 ans ou du SST à jour de formation continue.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Occuper un poste de chef d'équipe des Services de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes dans un Établissement Recevant du public ou un Immeuble de Grande Hauteur.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Permettre aux stagiaires d'acquérir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en sécurité incendie, à la prévention dans les ERP ou IGH et à l'entretien des matériels et moyens de secours afin d'être capable :

- de diriger une équipe d'agents de sécurité incendie,
- de manager un service de sécurité,
- de conseiller un chef d'établissement en matière de sécurité incendie,
- de participer à la gestion des risques quotidiens et lors de travaux,
- d'assurer la correspondance avec les commissions de sécurité,
- d'effectuer le suivi budgétaire du service et le suivi des obligations de contrôle et d'entretien..

Préparer le stagiaire au passage et à l'obtention du diplôme SSIAP3 délivré par le Service Départemental d'Incendie et de Secours

PUBLIC CONCERNE

Titulaires du diplôme SSIAP 2 ou ERP2 ou IGH2 pouvant justifier de 3 ans d'expérience de la fonction (attestée par l'employeur ou le contrat de travail) ou titulaires d'un diplôme de niveau 4 et désirant exercer un emploi de Chef de service.

PRE-REQUIS

Dispositions de l'article 6 §1 de l'arrêté du 2 mai 2005): o Etre titulaire de l'AFPS (Attestation de Formation aux Premiers Secours) ou de PSC1 acquis depuis moins de 2 ans OU être titulaire d'un CFAPSE, PSE1 ou SST en cours de validité o Etre titulaire du diplôme SSIAP2 ou d'ERP2 ou IGH2 o Pouvoir justifier de 3 ans d'expérience de la fonction de Chef d'équipe de sécurité incendie (attesté par l'employeur ou le contrat de travail) ou être titulaire d'un diplôme de niveau 4 o Certificat médical d'aptitude physique de moins de 3 mois

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D'ORGANISATION

210 heures examen inclus (conformément à l'arrêté du 02 mai 2005 modifié)
35 heures par semaines - horaires 09:00-13:00 et 14:00-17:00
Nombre de candidats par sessions : minimum 1 / maximum : 10

LIEU DE LA FORMATION

Ile de France : 3 allée des érables 94000 Créteil
Grand Est : 36 rue du Général Rascas 57220 Boulay-Moselle



CONTENU DE LA FORMATION

1ère partie : Le feu et ses conséquences

- o Le feu
- o Comportement au feu
- o Mise en œuvre des moyens d'extinction
- o 2ème partie : La sécurité incendie et les bâtiments
- o Matériaux de construction
- o Etudes de plans
- o Outils d'analyse

3ème partie : La réglementation incendie

- o Organisation générale de la réglementation
- o Classement des bâtiments
- o Dispositions constructives et techniques
- o Moyens de secours o Visites
- o Notions relatives à l'accessibilité des personnes handicapées

4ème partie : Gestion des risques

- o Analyse des risques
- o Réalisation des travaux de sécurité
- o Documents administratifs

5ème partie : Conseil au chef d'établissement

- o Information de la hiérarchie
- o Veille réglementaire

6ème partie : Correspondant des commissions de sécurité

- o Les commissions de sécurité

7ème partie : Le management de l'équipe de sécurité

- o Organiser le service
- o Exercer la fonction d'encadrement
- o Notions de droit du travail
- o Notions de droit civil et pénal

8ème partie : Le budget du service sécurité

- o Suivi budgétaire du service o Fonction achat
- o Fonction maintenance



MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Utilisation moyen informatique pour la théorie, utilisation de la méthode participative en faisant appel aux connaissances des stagiaires.

PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S)

M.ICHOU Mostefa, chef de service SSIAP3 avec 20 années d'expérience dans le domaine de la sécurité incendie et assistance à personnes, formateur SST

MODALITES D'EVALUATION

Visites applicatives ; Identification des installations de sécurité et actions à mener par l'agent de sécurité incendie lors des visites ; Mises en situation d'intervention ; Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité

MOYENS TECHNIQUES

Utilisation d'un SSI catégorie A mobile avec fonction jury. Simulateur de SSI (logiciel FPSSI) Exercices Pratiques réalisation des manœuvres de sécurité, mise en œuvre des extincteurs et du R.I.A. conformément à l'arrêté.

TARIF

3990€ net de taxes (valable jusqu'au 31/12/2025)

CONTACT

Tel : 07 49 50 71 84 - email : securyter.formation@gmail.com

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

La formation est accessible aux personnes handicapées, sous réserve de validation de la visite médicale

Taux d'obtention des certificats préparées

90% de réussite à l'examen théorique - 80% à l'examen pratique

VALIDATION DES BLOCS DE COMPETENCES

Possibilité de valider des blocs de compétences, et ne repasser que ceux qui n'ont pas été validées afin d'obtenir la certification



EQUIVALENCES ET PASSERELLES

Ces dispositions vous permettent d'obtenir votre diplôme SSIAP 1 par équivalence/ passerelle :

- Homme du rang des sapeurs-pompiers professionnels ou volontaires, des pompiers militaires de l'armée de terre, des pompiers militaires de l'armée de l'air ou des marins pompiers de la marine nationale.
- Sous-officier des sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels, des pompiers militaires de l'armée de terre, ou de l'air, ou des marins pompiers de la marine nationale et être titulaire de l'unité de valeur PRV1 ou AP1 ou du certificat de prévention délivré par le ministère de l'Intérieur.
- Sapeur-pompier professionnel ou volontaire, ou pompier militaire de l'armée de Terre, de l'armée de l'Air ou marin-pompier de la Marine nationale, titulaire de la spécialité PRV2 ou AP2 ou du brevet de prévention ou de l'attestation du ministre en charge de la sécurité civile
- Titulaires du DUT " hygiène et sécurité environnement : option protection des populations sécurité civile "
- Disposer d'une compétence évaluée conformément au référentiel de formation des sapeurs-pompiers.
- Titulaire du PSC1 de moins de 2 ans ou du SST à jour de formation continue.

SUITE DE PARCOURS ET DEBOUCHES

Occuper un poste de chef d'équipe des Services de Sécurité Incendie et Assistance à Personnes dans un Établissement Recevant du public ou un Immeuble de Grande Hauteur.

TFP APS

MOIS	3 SESSIONS PAR MOIS	EXAMENS
JANVIER 25	06/01/2025 au 06/02/2025	07/02/2025
FEVRIER 25	10/02/2025 au 13/03/2025	14/03/2025
MARS 25	17/03/2025 au 17/04/2025	18/04/2025
AVRIL 25	21/04/2025 au 22/05/2025	23/05/2025
MAI 25	26/05/2025 au 26/06/2025	27/06/2025

MAC APS

MOIS	SESSION
JANVIER 25	06/01/2025 au 09/01/2025
FEVRIER 25	10/02/2025 au 13/02/2025
MARS 25	17/03/2025 au 20/03/2025
AVRIL 25	21/04/2025 au 24/04/2025
MAI 25	26/05/2025 au 29/05/2025

S.Social : 3 allée des Erables 94000 Créteil - Tél : 09 56 31 73 31 - Mobile : 07 49 50 71 84 - @ : securyter.formation@gmail.com
Numéro d'activité OF : 11940992294 - FOR-094-2025-10-23-20200695353 - Siret N° 848 211 959 00012 - Code APE 8559B

TFP A3P

MOIS	SESSION	EXAMEN
JANVIER 25	06/01/2025 au 07/03/2025	10/03/2025
MARS 25	10/03/2025 au 09/05/2025	12/05/2025
MAI 24	12/05/2025 au 10/07/2024	11/07/2025
SEPTEMBRE 25	01/09/2025 au 31/10/2025	03/11/2025

MAC A3P

MOIS	SESSION
JANVIER 25	06/01/2025 au 10/01/2025
MARS 25	10/03/2025 au 14/03/2025
MAI 25	12/05/2025 au 16/05/2025

S.Social : 3 allée des Erables 94000 Créteil - Tél : 09 56 31 73 31 - Mobile : 07 49 50 71 84 - @ : securyter.formation@gmail.com
Numéro d'activité OF : 11940992294 - FOR-094-2025-10-23-20200695353 - Siret N° 848 211 959 00012 - Code APE 8559B

SSIAP1

MOIS	SESSION	EXAMEN
JANVIER 25	06/01/2025 au 17/01/2025	20/01/2025
MARS 25	03/03/2025 au 14/03/2025	17/03/2025
MAI 25	05/05/2025 au 16/05/2025	19/05/2025
SEPTEMBRE 25	01/09/2025 au 12/09/2025	15/09/2025